

MONTS D'ARDÈCHE

le journal du parc

N°07 - Hiver 2009

JOURNAL D'INFORMATION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE

* Dossier

L'Éducation au territoire,
c'est pour tous
et c'est maintenant !

* Rendez-vous

Un hiver en montagne
Les samedis découverte

* Actualités

Des OGM dans le Parc, non merci !
Castagnades, 10 ans déjà



sommaire

P.3 à 5 Actualités

P.6 Portraits

Fanny et Manu
Pierre Nivon

P.7 à 11 Dossier

L'Éducation au territoire,
c'est pour tous
et c'est maintenant !

P.12 Rendez-vous

Un hiver en montagne
Les samedis découverte

P.13 L'éphéméride Le Coin lecture

P.14 La rubrikaparc

Cahier P.1 à 11 Supplément Life

Des ailes dans les mines

Journal du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche - Semestriel
Directeur de la publication : Franck BRECHON
Directeur de rédaction : Xavier BERNARD-SANS
Secrétariat de rédaction : Vanessa NICOD
Rédaction et relecture : Équipe du Parc
Conception, création et réalisation graphique : APIDEE
Crédit photos : PNR monts d'Ardèche, Michel Rissouan, Pauline Daniel,
Séverine Baur, Gérard Issartel, MTBS
Impression : Imprimerie Fombion (07)
ISSN : 1953 - 1370
Photo couverture : Éco-parlement des jeunes à Jaujac

POUR RESTER
INFORMÉ
www.parc-monts-ardeche.fr

LES COMMUNES DU PARC

Ailhon, Aizac, Ajoux, Albon, Antraigues-sur-Volane, Arcens, Asperjoc,
Astet, Barnas, Beaumont, Beauvène, Borée, Borne, Burret, Chalencou,
Chanéac, Chassiers, Chazeaux, Chirols, Coux, Creysseilles,
Cros de Gérand, Désaignes, Dompnac, Dornas, Dunière-sur-Eyrieux,
Fabras, Faugères, Fons, Genestelle, Gluiras, Gourdon, Gravières, Intres,
Issamoulenc, Jaujac, Jaurac, Joannas, Joyeuse, Juvinas, La Rochette,
la Souche, Labastide-sur-Besorgues, Labègue, Laboulle,
Lachamp-Raphaël, Lachapelle-sous-Chanéac, Lachapelle-sous-Aubenas,
Lalevade d'Ardèche, Largentière, Laurac-en-Vivarois, Laval d'Aurelle,
Laviolle, Le Béage, Le Chambon, Le Roux, Lentières, Les Assions,
Les Nonnières, Les Ollières-sur-Eyrieux, Les Salèlles, Loubaresse, Lys,
Malacour-sur-la-Thièze, Malbosc, Marcolle les Eaux, Mayres, Mercuer,
Meyras, Métilhar, Montpezat-sous-Bauzon, Montréal, Montsclous,
Payzac, Péreyres, Planzoles, Pont de Labecume, Pourchères,
Prades, Prantès, Prunet, Ribes, Rocher, Rodas, Rosières, Sablières,
Sagnes et Goudoulet, Saint-André-de-Fourchades,
Saint-André-de-Vals, Saint-André-Lachamp, Saint-Basile,
Saint-Christol, Saint-Cierge-la-Serre,
Saint-Cierge-sous-le-Cheylard, Saint-Cirgues-de-Prades,
Saint-Clément, Saint-Etienne-de-Boulogne,
Saint-Etienne-de-Serre, Saint-Genest-de-Bauzon,
Saint-Genest-Lachamp, Saint-Jean-Chambre, Saint-Jean-Roure,
Saint-Joseph-des-Bancs, Saint-Julien-Boutières,
Saint-Julien-du-Gua, Saint-Julien-du-Serre,
Saint-Laurent-les-Bains, Saint-Martial, Saint-Martin
de-Valamas, Saint-Maurice-en-Chalencou, Saint-Mélan,
Saint-Michel-de-Boulogne, Saint-Michel-de-Chabrillanoux,
Saint-Pierre-de-Colombier, Saint-Pierre-Saint-Jean,
Saint-Pierre-ville, Saint-Priest, Saint-Privat, Saint-Prix,
Saint-Sauveur-de-Montaut, Saint-Vincent-de-Durfort,
Sainte-Eulalie, Sainte-Marguerite-Lafigère,
Silhac, Thueys, Ucel, Valgorge, Vals-les-Bains, Vernon,
Vesseaux, Veyras, Vinezac.
LES SIX VILLES PORTES : Aubenas, Lamastre, Les Vans,
Privas, Saint-Agrève, Vernoux.



Un "territoire école de la vie" à découvrir

Les Parcs naturels régionaux sont des territoires qui n'existent que s'ils sont vivants, s'ils arrivent à mobiliser la population pour la connaissance, le respect et la valorisation de leurs patrimoines. L'éducation à l'environnement, au territoire ou vers un développement durable est une clef de voûte pour l'avenir des Parcs. Dès sa création, le Parc des Monts d'Ardèche s'est impliqué pour que les élus, les habitants et plus particulièrement nos jeunes se rendent compte du caractère unique de ses paysages, de ses savoir-faire, de ses patrimoines tant culturels que naturels, mais aussi de ses atouts en terme de développement. Le Parc a de l'avenir si et seulement si nous préservons ce patrimoine pour nos générations futures. Les jeunes d'aujourd'hui doivent pouvoir étudier sereinement et demain, habiter durablement ce territoire. Au delà de notre action de sensibilisation et d'éducation, le Parc travaille aux côtés des communes pour le maintien de l'école rurale, sans laquelle il n'y aurait pas de perspective d'accueil de population jeune et de maintien de familles. C'est essentiel. Enfin, l'éducation est un des maillons principaux du lien social, des échanges inter-générationnels. Si modestement nous participons à encourager le "mieux vivre ensemble" alors nous aurons déjà réussi un bon bout du chemin et notre Parc aura un bel avenir devant lui.

Le Président du Parc
Franck BRECHON



Des OGM dans le Parc, non merci !

En s'appuyant sur un article de la loi OGM (Organismes Génétiquement Modifiés) de juin 2008 stipulant que les Parcs naturels régionaux pouvaient, sous certaines conditions, exclure les cultures d'OGM de leur territoire, le Parc des Monts d'Ardèche s'est associé à la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche pour donner un NON catégorique à la culture d'OGM sur son territoire. Les représentants agricoles ont ainsi délibéré à l'unanimité le 18 septembre dernier afin d'exclure les cultures OGM du Parc.



Fruit d'un partenariat avec la Région Rhône-Alpes, le Département de l'Ardèche, les associations locales et nationales, l'initiative du Parc et de la Chambre d'Agriculture et de ses Présidents successifs Jean-Paul Reine et Jean-Luc Flaugère, a été reconnue comme un engagement fort et précurseur. Le Parc des Monts d'Ardèche est aujourd'hui le seul territoire français et européen à s'être appuyé sur un texte réglementaire pour interdire les cultures d'OGM. Nous défendons, par ce biais, un environnement écologique et des productions agricoles de qualité (AOC Châtaignes d'Ardèche, Picodon, Fin Gras du Mezenc, Vins IGP, myrtilles sauvages Bio... et bien d'autres). Ces richesses sont reconnues mais fragiles, leur défense est un engagement de tous les jours... et l'exclusion des OGM conforte la volonté du Parc de protéger nos ressources communes.

La Vallée du bijou

La fabrication industrielle et artisanale de bijoux est une activité emblématique des Boutières.

Véritable patrimoine industriel, ce savoir-faire est assez peu connu et insuffisamment valorisé. Partant de ce constat et d'une envie de travailler ensemble, les Communautés de communes des Boutières et du Pays du Cheylard, avec l'appui technique et financier du Parc, ont mené une étude visant à valoriser plus fortement la fabrication du bijou, afin de renforcer l'identité locale et de créer de nouvelles activités.



Atelier du bijou à Saint-Martin-de-Valamas

Un projet global baptisé "Vallée du bijou" a été défini avec les partenaires locaux (Site de Proximité, les entreprises locales du bijou, ...), visant quatre objectifs :

- imaginer une offre touristique autour de la Vallée du bijou (visites d'ateliers, stages...) ;
- développer les manifestations et animations sur la thématique du bijou ;
- favoriser l'installation de nouveaux fabricants bijoutiers et de créateurs sur le territoire ;
- communiquer sur l'identité "Vallée du bijou" et sur l'ensemble des actions qui seront conduites.

Fédérateur et porteur de sens, le projet Vallée du bijou a l'ambition d'être une locomotive pour le développement économique et touristique des Boutières.

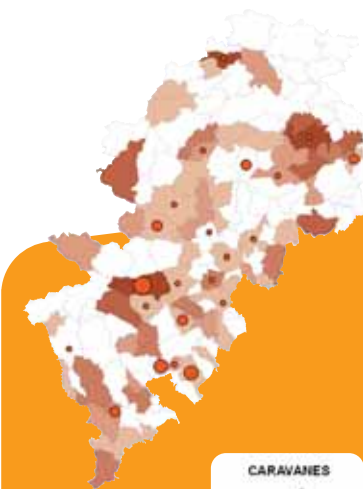
La Communauté de communes de La Roche de Gourdon, fait l'inventaire !

L'inventaire est la première et démarche essentielle de mise en valeur du patrimoine.



Céline et Thibaud, stagiaires au Parc, lors d'un inventaire

Une expérimentation vient d'être initiée sur le terrain de la Communauté de communes de La Roche de Gourdon de mars à août 2009. Génoises, escaliers extérieurs, cheminées, potagers... ont fait l'objet de plus de 500 notices réalisées par deux stagiaires à l'aide d'un "kit inventaire" créé pour l'occasion. Cette mallette regroupe GPS, télémètre, Tablet PC avec la base de données, appareil photographique et protocole de prospection. Un document de synthèse est à paraître, bientôt disponible



Nombre de caravanes et d'épaves enlevées



"Le parc s'est décarcassé"

Depuis 2005, "le Parc se décarcasse" pour préserver les paysages et l'environnement des Monts d'Ardèche. L'opération a permis d'éliminer 489 épaves et 34 caravanes. Plus de la moitié des communes du Parc (69 sur 132) ont bénéficié de cette opération gratuite, qui a pris fin cet automne.



Reportage pour un journal télévisé sur l'opération le Parc se décarcasse



La Mare aux libellules retrouve sa jeunesse

La Mare aux libellules, située sur le Domaine de Rochemure (Maison du Parc) est un haut lieu de biodiversité de la commune de Jaujac, très apprécié des habitants du village.



Les enfants de l'école de Jaujac à la rescousse.

Depuis quelques années la mare était en danger : le milieu naturel se fermait, s'ensaisait et la végétation envahissait les espaces aquatiques. Ce processus, naturel, entraînait une perte de biodiversité avec, par exemple, la disparition en quelques années de la moitié des 25 espèces de libellules recensées sur le site et qui faisaient la renommée de la mare. Le Parc a donc décidé de redonner un petit coup de jeune au milieu : avec l'aide des enfants de l'école de CM2 de Jaujac, des étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature d'Aubenas, des habitants et de bénévoles, près de 200 m² de massettes et roseaux ont été arrachés et évacués pour recréer des surfaces en eau favorables aux insectes aquatiques et aux amphibiens. Une opération qui devrait permettre aux visiteurs de profiter encore de nombreuses années du ballet aérien des libellules et des chœurs de crapauds, grenouilles et autres rainettes.



Les BTS Gestion et Protection de la nature en pleine action

salamandre : avis de recherche

Vous avez observé une salamandre, sur la route, lors d'une balade en forêt, au bord d'un ruisseau ? Signalez votre observation à la FRAPNA Ardèche qui a lancé un grand inventaire de cet amphibien encore méconnu et déjà menacé. Les données, recueillies sur plusieurs années, permettront de mieux connaître cette espèce pour préserver ses milieux de vie.

Contact : FRAPNA Ardèche au 04 75 93 41 45
salamandre-ardèche@frapna.org



Avant

Après

Affichage publicitaire : des communes s'engagent !

La multiplication des panneaux publicitaires concerne de nombreuses communes du Parc à tel point que l'on parle aujourd'hui d'une véritable pollution visuelle. Or, la loi impose une réglementation précise. Il est donc grand temps d'agir pour préserver notre cadre de vie quotidien et permettre une signalisation correcte des entreprises présentes sur le territoire !

Aujourd'hui, des communes s'engagent : après Montpezat-sous-Bauzon et la communauté de communes du Pays Beaume Drobie, le Parc apporte son soutien à la communauté de communes d'Eyrieux aux Serres pour conjuguer préservation des paysages et développement économique. Panneaux d'affichage, pré-enseignes et enseignes ont été répertoriés de manière exhaustive. Un reportage photographique a permis de porter un nouveau regard sur les paysages remarquables des communes de la vallée de l'Eyrieux : le risque d'une banalisation des paysages est apparu bien réel pour les élus. Suite à ce recensement, un plan d'actions a été lancé :

- les panneaux d'affichages publicitaires illégaux sont progressivement supprimés ;
- des panneaux vétustes sont déposés : ils ne jouent plus leur rôle d'information et nuisent à l'image des communes ;
- la commune de Chalencon, commune pilote, met en place une nouvelle signalétique pour valoriser le village et ses activités et améliorer l'accueil des visiteurs.

Sur chaque commune du Parc, des démarches simples peuvent être engagées par les élus locaux, les habitants et les acteurs économiques pour participer ensemble à la valorisation des Monts d'Ardèche. Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le Parc des Monts d'Ardèche.



Un échantillon des 65 variétés de châtaignes AOC



Castagnades, 10 ans déjà

De mi-octobre à mi-novembre, le cœur du Parc des Monts d'Ardèche bat au rythme des Castagnades.

Cette tradition festive consiste à célébrer le fruit sous toutes ses formes et à rappeler le rôle de la castanéiculture dans le dynamisme agricole, économique et touristique de nos pentes ardéchoises. Cela fait 10 ans que le Parc fédère neuf fêtes de la châtaigne sous l'appellation Castagnades. Cette édition anniversaire offrait un programme riche en événements ! Retour en images sur ces grands moments de convivialité, de partage et de gourmandise...



Les 10 bougies soufflées à Meyras



Saint-André-Lachamp



Confection des 50 Pisadou d'anniversaire par le Syndicat des pâtisseries



La vente directe du producteur au consommateur des crèmes, farines, marrons au naturel...



L'apiculteur Luc Tauleigne devient membre de la confrérie de la châtaigne d'Ardèche ; comme une dizaine d'autres confrères distingués cette année



Randonnée accompagnée



l'arbre ressource

Un nouveau guide intitulé "Le châtaignier, l'arbre ressource. Mémento à l'usage des propriétaires" vient d'être édité par le Parc. En huit pages, ce cahier technique propose une vision complète de toutes les ressources de cet arbre emblématique : son fruit, son bois et le milieu naturel qu'il constitue. Ce document évoque aussi les nombreuses expériences de valorisation qui ont été entreprises sur le territoire des Monts d'Ardèche : élagage de châtaignier, opérations sylvicoles, équipements démonstratifs, marquage du fruit dont l'AOC et la marque "Produits du Parc"... Ce mémento d'une grande originalité et très complet, est disponible sur demande au Parc et téléchargeable sur son site internet.



Fanny et Manu : faire revivre une montagne !

"Nous sommes heureux de faire revivre une montagne" se plaisent à dire Fanny Metrat et Manu Fayard, deux jeunes agriculteurs nouvellement installés près d'Antraigues-sur-Volane.



Pierre Nivon, Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Ardèche

En 2003, pourquoi le Parc et la Chambre de métiers se sont lancés dans la réalisation d'un atlas économique des Monts d'Ardèche ?

"Le Parc avait inscrit dans sa charte la création d'un observatoire de l'activité du territoire, car le développement économique est un élément essentiel pour la vie et la pérennité du Parc. Il s'est associé à la Chambre de métiers pour produire, tous les 3 ans, un atlas qui recense les données chiffrées sur le nombre d'entreprises et les évolutions de l'emploi, et en cartographie les évolutions. C'est une façon de prendre le pouls éco-nomique des 132 communes du Parc et de ses 6 villes-portes. Il permet aussi d'analyser l'impact des actions conduites par le Parc en faveur de certains secteurs d'activité comme la filière bois, l'agriculture, l'artisanat d'art... C'est à la fois un véritable outil de mesure et un outil d'aide à la décision."

C'est la 3^{ème} édition de cet atlas, quelles sont les grandes tendances qui se dégagent en 2009 ?

"Tout d'abord, il faut prendre avec prudence les données regroupées dans l'atlas, qui datent de mars 2009. La crise est passée par là et nous devons rester prudents sur les chiffres annoncés qui ont depuis été impactés par le contexte économique. Néanmoins, le Parc se démarque du reste du Département et des tendances nationales, puisque le nombre d'entreprise créées dans le Parc a augmenté de 14,7 % entre 2003 et 2009, et seulement 10,8 % pour l'Ardèche. A titre d'exemple, le secteur du bâtiment comptait 623 entreprises en 2006 et 746 en 2009. Les filières bois et agro-alimentaire suivent une belle progression, l'agriculture rencontre quelques difficultés mais se stabilise et enfin, on assiste à une explosion des "services à la personne", mais c'est une tendance qui dépasse les limites du Parc."

Comment consulter cet atlas ?

L'édition 2006 est en ligne sur le site portail de l'accueil www.vivre-monts-ardeche.fr et en janvier celle de 2009.

*AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Monts d'Ardèche, extraits de vie

Le Parc a réalisé une série d'enquêtes auprès d'habitants d'horizons multiples. Le recueil de ces paroles sert aujourd'hui de trame à une exposition mosaïque intitulée "Extraits de vie". L'exposition va à l'encontre d'une image stéréotypée des Monts d'Ardèche, celle d'un arrière pays reclus. Au contraire, elle donne à voir combien c'est une terre d'accueil et d'ouverture.



Exposition Extraits de vie à la Maison du Parc



Supplément de 4 pages consacré au programme Life (l'instrument financier pour l'environnement)



Rassemblement hivernal de Petits rhinolophes

SAINTE-MARGUERITE-LAFIGÈRE

Des ailes dans les mines

A un an de la fin du programme LIFE "Plateau de Montselgues", les travaux de fermeture des anciennes mines de Sainte-Marguerite-Lafigère ont enfin été réalisés. Après plusieurs années de concertation, un dispositif adapté empêchant l'accès du public au milieu souterrain mais permettant le passage des chauves-souris a été autorisé par les services de l'Etat. Les chauves-souris et les hommes sont enfin en sécurité.

Les mines du Chassezac

Il y a 100 ans, l'exploitation des mines de plomb argentifère du Chassezac cessait définitivement sur la commune de Sainte-Marguerite-Lafigère. Près de 90000 tonnes de roche avaient été arrachées à la montagne, permettant de produire environ 40000 tonnes de minerai (plomb, zinc, argent).

Cette activité industrielle qui a fait vivre toute la vallée entre 1887 et 1908 est encore bien visible dans le paysage, avec les restes de certaines installations : laverie, pont, centrale électrique, logements...



Paysage minier

Des enjeux écologiques



Petit rhinolophe

L'exploitation minière a laissé derrière elle 12 galeries sur le flanc ardéchois de la vallée, en rive gauche du Chassezac, créant un réseau souterrain favorable à l'accueil des chauves-souris qui recherchent en hiver des lieux frais et humides pour hiberner. Les prospections conduites dans le cadre du programme LIFE ont permis de découvrir la plus importante colonie hivernante connue en Rhône-Alpes d'une espèce menacée : le Petit rhinolophe.

Sécurité du public et protection des chauves-souris

Ce milieu souterrain, ouvert à tous, était dangereux. Il était nécessaire de sécuriser rapidement les abords des galeries et leurs entrées. La société Recylex, propriétaire de la concession minière a présenté son "dossier de déclaration de l'arrêt définitif des travaux miniers" incluant les mesures de fermeture des galeries. Or, les travaux de mise en sécurité habituellement réalisés (dynamitage ou remblaiement des entrées des galeries) condamnent l'accès au milieu souterrain et anéantissent les gîtes régulièrement occupés par les chauves-souris. L'enjeu du programme LIFE consistait à faire valider une solution technique assurant la sécurité du public et le maintien de l'accès des chauves-souris au milieu souterrain.

Une fermeture ouverte !

La solution avait déjà été testée ailleurs, mais rarement en site minier : elle consiste à obturer l'entrée des galeries avec un épais mur en béton armé dans lequel une lucarne est aménagée, équipée de barreaux en acier. Ces barreaux sont scellés à l'horizontale avec un espacement (13 cm) suffisant pour permettre à la plupart des chauves-souris de passer en vol. Ils sont en revanche infranchissables pour une personne. Il a également été demandé, sur les galeries les plus intéressantes pour les chauves-souris, que l'un de ces barreaux, équipé d'un système de fermeture adapté, puisse coulisser dans le mur. Objectif : permettre aux spécialistes des chauves-souris d'entrer dans les galeries afin de poursuivre le suivi hivernal des populations initié dans le cadre du programme LIFE.



Lucarne à barreaux

Les 4 étapes de la fermeture d'une entrée de mine



1. Entrée de la principale galerie en 2007
2. Entrée de la galerie en 2008, test d'une fermeture en bois
3. Entrée de la galerie en 2009, travaux de fermeture en cours
4. Entrée de la galerie en 2009, travaux de fermeture terminés

Remerciements : entreprise MTPS (Noailhac - 31)

3 mois de travaux

Un test grandeur nature a été effectué par la pose en novembre 2008 d'un fac-similé de fermeture, en bois, à l'entrée de la galerie la plus intéressante. Le suivi hivernal réalisé en février 2009 a permis de constater la présence, en nombre, des chauves-souris à leur emplacement habituel et de valider ainsi la bonne adaptation du système.

Les travaux de fermeture des mines, financés par le concessionnaire, ont été réalisés au cours du printemps 2009. Ils ont duré près de 3 mois, ont nécessité d'importants moyens techniques (hélicoptère) en raison des difficultés d'accès au site. C'est une entreprise spécialisée qui est intervenue. Les galeries ont été méticuleusement fermées selon le principe validé, les puits débouchant au jour dallés ou remblayés au brise-roche, et certains orifices sans enjeux ont été "pétardés".

Feu vert

Plusieurs réunions et interventions ont été nécessaires pour faire adopter les propositions des partenaires du programme. L'autorisation de disposer d'un accès a été délivrée sous certaines conditions :

- qu'une collectivité territoriale achète les terrains incluant ou surplombant les galeries dans lesquelles l'accès était demandé.

Reste des bâtiments miniers au bord du Chassezac

Le Conseil Général de l'Ardèche, au titre de sa politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles deviendra propriétaire du foncier.

- qu'une étude de sécurité soit réalisée sur chaque galerie, à la suite de laquelle des aménagements supplémentaires de sécurité ont été réalisés : obstruction de puits, pose de mains courantes, fermeture de tronçons de galeries trop dangereux.

Quelles perspectives ?

A l'heure où nous rédigeons cet article, les clefs des barreaux coulissants n'ont pas encore été remises au Conseil Général. Il faudra attendre la réception officielle du chantier et l'arrêté validant la bonne réalisation des travaux. Nous espérons pouvoir confirmer dans le prochain numéro du Journal du Parc que cette ultime étape aura été franchie.

Le projet bientôt sur DVD !

Plongez au cœur des mines du Chassezac et découvrez l'opération en image, depuis les premières prospections chauves-souris jusqu'à la fermeture des galeries. Confié à TV Ardèche, ce DVD sera disponible au printemps 2010.

L'éducation au territoire, c'est pour tous et maintenant !

Chacun a une définition très personnelle du "développement durable". Peut-être est-ce parce que cette expression est aujourd'hui largement utilisée, voire galvaudée, dans les usages qui en sont faits. En 1987, la Commission mondiale pour l'environnement et le développement, dite commission Brundtland, a donné une définition : il s'agit d'un développement "qui permet de satisfaire les besoins des générations présentes sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire leurs propres besoins."

Dès la création des Parcs en 1967, la pédagogie de l'environnement était déjà envisagée comme une mission fondatrice. Aujourd'hui, celle-ci comprend l'éducation aux patrimoines naturel et culturel et la nécessité de les préserver. On parle donc maintenant d'éducation au territoire et, ce bien entendu pour un développement durable.

"Tout le monde s'accorde sur le principe que le développement durable n'existera pas sans éducation. Pour que le profond changement culturel de la société puisse s'opérer, dans des délais de plus en plus courts, les champs de l'information, de la sensibilisation, de la formation et de l'éducation doivent impérativement être investis".

Extrait des Assises nationales de Education à l'Environnement pour un Développement Durable à Caen en octobre 2009



Journée des écoles à Joannas

Tout le monde à l'école du Parc !

Pour les élèves et leurs professeurs

Depuis sa création, le Parc des Monts d'Ardèche, dans le cadre de sa mission d'éducation au territoire, travaille avec le public scolaire. Cette action consiste en un accompagnement pédagogique et technique, et en une prise en charge financière des projets pédagogiques portés par tous les établissements scolaires du Parc. Chaque année, ce sont près de 1000 élèves qui participent à des projets scolaires. Cette année, deux appels à projets ont été adressés aux établissements. La première thématique retenue porte sur "la nature au jardin". En effet, la préservation de la nature est l'une des missions fortes confiées aux Parcs. La conservation de la biodiversité n'est pas que l'affaire des spécialistes ! Le Parc souhaite donner la possibilité aux élèves de s'impliquer en leur donnant les moyens d'accueillir cette biodiversité dans leur environnement proche (cour d'école, terrain communal, ...). La deuxième thématique porte sur les paysages. Un travail comparatif sur les paysages proches de l'école et du secteur de Montselgues est proposé à toutes les écoles. Pour développer leurs projets, les écoles peuvent s'appuyer sur une vingtaine de structures éducatives professionnelles et reconnues par le Parc.

Le Parc intervient également directement auprès des enseignants à l'occasion de stages. Ces interventions ont pour objectif de donner envie aux professeurs d'enseigner en milieu rural et plus particulièrement d'imaginer et de réaliser des projets pédagogiques dans les Monts d'Ardèche.





Une boîte à outils pour construire des projets

La châtaigne, emblème des Monts d'Ardèche, mais aussi les variétés fruitières anciennes ont fait l'objet d'un travail de présentation pédagogique sous la forme d'un poster et d'un livret. Le règne animal n'est pas en reste puisque la loutre, la genette ou bien encore les amphibiens ont aussi fait l'objet de supports éducatifs. Les élèves disposent également d'une "malle du goût" leur permettant de découvrir les Monts d'Ardèche d'une façon très originale... et savoureuse !



La malle du goût

Pour certains sites, le Parc a réalisé spécialement des sentiers de découverte ainsi que des topoguides comme l'espace forestier pédagogique de la Gravenne de Montpezat. Tout récemment, un coffret pédagogique a été réalisé dans le cadre du programme européen LIFE Nature du Plateau de Montselgues. Un cédérom composé de fiches "connaissances" sur les landes, les tourbières, les chauves-souris, Natura 2000 et le programme LIFE, la vie sur le plateau de Montselgues et des fiches "activités éducatives" donne des pistes concrètes d'actions. Un livret propose un ensemble de données sur la biodiversité du Plateau de Montselgues et les actions menées dans le cadre du programme européen."

Luc EGGER, Professeur relais au Parc



En quoi consiste le rôle de professeur relais au Parc ?

C'est un rôle d'interface entre mes collègues enseignants, le Parc, et l'Education Nationale. Dans ce cadre, je travaille avec Arnaud Bérat mon "alter ego" à la mise en œuvre des actions éducatives à destination des écoles, collèges et lycées situés sur le territoire du Parc. Nous suivons l'appel à projets, l'organisation des journées de rencontre, ... Chaque enseignant peut me solliciter, je suis à leur écoute : legger@parc-monts-ardeche.fr

Pourquoi avez-vous souhaité travailler avec le Parc ?

Je suis persuadé par les vertus de l'action dans les démarches éducatives, j'adhère concrètement au dispositif éducatif qui permet de sortir de la classe. Cette fonction s'inscrit dans le cadre précis de ma mission et non d'un militant mais je suis aussi, à titre privé, très sensible aux enjeux de l'éducation à l'environnement.



Au pays de Née

Si l'on en croit la mythologie, c'est une histoire d'amour qui serait à l'origine du nom botanique de la châtaigne. La chaste Née, nymphe de Diane, déesse de la chasse et de la nature, était poursuivie par Jupiter. Désespérée, ce serait donc pour échapper à ses avances qu'elle se donna la mort. De rage, Jupiter la transforma en ... châtaignier ! De la chaste Née à la Castanea (nom latin du châtaignier), l'histoire de la châtaigne aurait commencée ainsi.

Quoi de plus normal que de prénommer la mascotte des jeunes du Parc, Née. Jeune fille d'une dizaine d'années, née dans les Monts d'Ardèche, elle accompagne la plupart des supports éducatifs du Parc. Le tout premier support s'intitule "Au pays de Née ..." et emmène les jeunes lecteurs dans une découverte ludique des Monts d'Ardèche. Livret sur demande au Parc.

Géraldine Vieu

Directrice et professeure des écoles à Valgorge

"Enseignante en milieu rural depuis mes débuts, j'ai pour habitude de m'appuyer sur l'environnement proche de l'école pour bâtir mes apprentissages. Faire la classe hors les murs m'apparaît comme une nécessité à l'heure où les consoles et les jeux vidéos envahissent les foyers. Raccrocher les sorties natures aux programmes de l'éducation nationale est facilement réalisable avec un peu d'investissement et donne une autre dynamique à la classe.

Le thème des paysages proposé par le Parc m'a semblé une entrée facile, combinant de multiples approches scientifiques, ludiques, sensorielles à la portée des enfants. Travailler sur les paysages, c'est aussi partir à la rencontre de l'homme, des hommes, ceux qui l'ont modifié, maintenu, ceux qui luttent aujourd'hui pour le préserver.

Richesses, histoires, secrets et diversité des paysages ardéchois méritent que nos enfants prennent conscience du patrimoine qui les entoure, se l'approprient, soient sensibilisés à sa protection et trouvent leur propre place sur le territoire. Leur en donner les moyens, c'est aussi ma "mission" d'enseignante et c'est ce à quoi j'aspire à l'issue de ce projet."



Des habitants acteurs de la protection de la nature

La nature, notre environnement, doivent être préservés, et c'est entre autres ce à quoi s'emploie le Parc. Et dans ce domaine toutes les bonnes volontés sont bienvenues : chacun peut agir, à son niveau.

Les habitants éco-veillent

La biodiversité s'érode de jour en jour, la nature est malmenée par les activités humaines. C'est un constat dont le grand public prend de plus en plus conscience. D'où l'idée qui a germé d'associer les habitants, de les impliquer, de les rendre acteurs de la protection de la nature. Ainsi, en 2005 une enquête a été lancée dans le Parc pour identifier les routes sur lesquelles des amphibiens se faisaient écraser durant leur migration. Des cartes postales ont été distribuées dans les boulangeries et cabinets vétérinaires pour que les habitants puissent signaler leurs observations. Une dizaine de sites prioritaires ont été identifiés sur lesquels des actions de préservation sont désormais mises en œuvre. Dans l'opération "Les chauves-souris, de fond en comble", les habitants sont invités chaque été à signaler la présence de chauves-souris dans leur habitation, dans le cadre d'un grand inventaire du Parc. Et l'année prochaine, l'opération "Accueillons la nature au jardin" fournira aux habitants les clés pour faire de leur jardin un lieu propice pour la biodiversité.

La sensibilisation aux économies d'énergie

Pour accompagner le territoire à consommer une énergie moins émettrice de gaz à effet de serre et à passer à des pratiques plus économes en énergie, la Maison du Parc s'est équipée d'une chaufferie 100% bois-énergie. La chaudière principale utilise la plaquette forestière (ou bois déchiqueté) et lors des pics de fréquentation du lieu, une chaudière d'appoint au granulé de bois vient compléter les besoins de chaleur. Des visites sont régulièrement organisées pour présenter ces deux combustibles. Par ailleurs l'usage de la plaquette forestière permet de consommer une ressource renouvelable locale, créatrice d'emplois. Toutefois consommer des énergies renouvelables doit aussi être accompagné par des économies d'énergie. Ainsi le Parc a participé au "Jour de la nuit", première manifestation nationale dont le but est de sensibiliser à la pollution lumineuse. Dans cette

optique, les communes du territoire ont été invitées à éteindre leur éclairage public le soir du 24 octobre dernier, action symbolique questionnant sur les besoins réels en terme d'éclairage nocturne.



Visite de terrain à Saint-André-Lachamp

Pour une gestion durable de la forêt

En partenariat avec le Centre Régional de la Propriété Forestière de Rhône-Alpes (CRPF), le Parc a édité une charte de gestion forestière durable à l'usage des propriétaires forestiers. Cette charte pose des principes de gestion et de bonnes pratiques en forêt. S'inspirant de la démarche de certification PEFC*, 100 propriétaires des Monts d'Ardèche ont volontairement adhéré à ses principes. Fort de cette implication, le Parc a entrepris de faire vivre ce réseau à travers plusieurs démarches : journées d'information, voyage d'étude, publications... Les chantiers forestiers expérimentaux et démonstratifs menés depuis 2004 (petits camions porteurs, débardage à cheval, sylviculture du châtaignier...) ont aussi été entrepris chez des propriétaires adhérents à la charte. Pour François Chifflet, chargé de mission forêt au Parc "Que ce soit sur d'autres chantiers expérimentaux à venir ou sur les futures formations, le Parc conçoit l'éducation par la démonstration et l'échange. Cet état d'esprit ne se décrète pas, il se construit pas à pas avec tous les habitants volontaires..."

Plus d'info sur www.pefc-france.org



*L'écocertification PEFC est une marque de certification visant à contribuer à la gestion durable des forêts.



Eduquer pour créer du lien social

Quand éducation rime avec coopération



Page d'accueil du portail e-éducation

Le Parc collabore au quotidien avec quinze structures éducatives : Clair d'étoile et brin d'été, le Viel Audon, l'Ecole du vent, La Fage, Misyphre mi-raisin,... Le Parc a souhaité rompre l'isolement géographique de

ces structures et les réunir pour qu'ils se connaissent mieux et partagent leurs compétences et initiatives. Suite à un séminaire de formation regroupant la majorité de ces professionnels de l'éducation, un réseau des "Partenaires éducatifs des Monts d'Ardèche" a été créé en 2009. Comme l'explique Arnaud Bérat, chargé de mission Education au Parc, "Ce réseau n'est pas qu'un simple carnet d'adresse de prestataires. Il représente un véritable moyen d'imaginer et de mettre en œuvre des projets originaux d'éducation au territoire. La mise en ligne prochaine du portail "e-éducation", en plus de faciliter la sensibilisation des publics à la richesse et la fragilité patrimoniale du territoire, vient renforcer l'importance de développer l'outil Internet en tant que moyen de communication en milieu rural."

Les pieds dans le Parc

avec Laurent Hulo, journaliste de la radio Fréquence 7

Chaque jeudi à 11h45, 3 radios locales des Monts d'Ardèche, Fréquence 7, Radio des Boutières et RCF Vivarais diffusent la chronique "Les pieds dans le Parc". En 5 minutes, l'émission se penche sur des sujets très variés : les vélos à assistance électrique, le tourisme durable, un urbanisme de qualité, la transhumance sur le Tanargue, le programme des ciné-concerts dans les villages... Laurent Hulo de Fréquence 7 commente cette expérience radiophonique. "J'ai le sentiment que cette chronique est une passerelle entre les habitants, le Parc et ses actions. Les nombreuses interviews donnent la parole à ceux qui expérimentent, innovent, créent dans les Monts d'Ardèche. Elles humanisent un discours de sensibilisation autour des enjeux de développement durable sur notre territoire. La tendance est au retour à l'information locale, de proximité. A cette petite échelle, le public se saisit plus facilement d'une action, se sent plus concerné. Pour moi s'informer c'est déjà se mobiliser et j'espère que notre chronique contribue à faire "boule de neige".



Visite du chantier Haute Qualité Environnementale de la Maison du Parc

L'éducation valorise l'économie

La prise en compte de l'environnement dans les activités économiques a longtemps été perçue comme une contrainte.



Chez Jean-François Chanéac - Sagnes et Goudoulet

Heureusement ce sentiment évolue et un des axes de travail du Parc est de permettre aux entreprises d'adapter leurs activités vers plus de "performance" environnementale.

Dans ce but, l'éducation à l'environnement et au

territoire est un moyen fort pour parvenir à les aider à concilier respect de l'environnement et développement économique, au bénéfice de tous.

Dans la construction par exemple (secteur le plus consommateur d'énergie et de ressources naturelles), le Parc a permis à des maçons et des employés communaux d'acquérir le savoir-faire de la construction en pierre sèche. A l'occasion du chantier de rénovation Haute Qualité Environnementale de la maison du Parc, un cycle de formations et de visites du chantier a été organisé pour les artisans du bâtiment, architectes et maîtres d'ouvrages.

Mais éduquer c'est aussi parfois "sensibiliser" les professionnels, les habitants et touristes à la qualité et à la diversité des produits et productions disponibles en proximité ! Il nous faut encourager chacun à devenir un consommateur citoyen. Ainsi, lorsque le Parc forme des restaurateurs sur la cuisine à la châtaigne, c'est pour permettre à leurs clients de découvrir les variétés de châtaignes locales. Ceci est valable pour tous les autres produits que les consommateurs recherchent : pomme de terre primeur de la vallée de l'Eyrieux, myrtille sauvage, miels, vin Chatus...un lien direct doit être créé entre producteurs et consommateurs, en "circuit court". Le réseau des Chemins de la création permet de rencontrer les artisans d'art et leurs œuvres directement dans leurs ateliers. C'est une offre de découverte et d'éducation à l'art qui permet de soutenir ces professionnels.

Chacune de ces initiatives concourt à créer un cercle vertueux, valorisant les richesses et activités locales dans une réelle démarche de développement durable.

Education et citoyenneté



Rencontre avec Cécile Nury Rabanit (Consultante pour Au champ des possibles), animatrice des Samedis découverte du Parc, saison 2008-2009.

Pouvez-vous nous présenter en quoi consiste votre travail sur les territoires ruraux comme les Parcs ?

J'anime des médiations ou des concertations. Il s'agit de faciliter les échanges entre des personnes (habitants, élus, et/ou acteurs socio-économiques) autour d'un projet, d'une question à résoudre collectivement. Il est souvent question d'un lien social à nourrir ou à reconstruire. Dans cette fonction de facilitation, trois points essentiels sont à prendre en compte. Tout d'abord permettre que chacun, quel que soit son statut ou ses compétences particulières, puisse pleinement exprimer ses préoccupations, ses intérêts. Ensuite ouvrir les échanges à une démarche créative. Enfin faire preuve de toute la clarté nécessaire sur la nature de la contribution des participants à de telles rencontres (les personnes sont-elles concertées ou simplement informées sur un sujet ? Comment leur avis sera-t-il pris en compte dans de futures décisions ? Sont-elles appelées à participer à une décision ?).



Toutes les générations réunies lors d'un Samedi découverte du Parc

Quel est votre avis quant à la démarche participative entreprise lors de la saison 2008/2009 des Samedis découverte ?

Permettre aux habitants d'un territoire de participer à la définition des orientations d'une structure comme le Parc me semble fondamental. Leur regard va permettre aux élus en charge des décisions d'affiner, de conforter le projet collectif et d'en asseoir la légitimité. La dynamique d'un projet augmente quand les acteurs concernés se l'approprient. Les ateliers créatifs proposés aux habitants dans le cadre des Samedis découverte favorisent l'identification du Parc comme une structure ouverte sur son territoire, en dialogue avec ses habitants, et de plus en plus clairement identifiée dans ses missions. Enfin, le territoire, enjeu du débat, en est valorisé.

Considérez-vous que la gouvernance ou toute démarche participative puisse relever d'une démarche d'éducation pour le développement durable d'un territoire rural ?

Oui, bien sûr. Participer à la chose collective s'apprend. S'exprimer, écouter des points de vue différents, se projeter dans l'avenir, prendre en compte les contraintes d'autres catégories d'acteurs, voir évoluer ses propres représentations, etc. Toutes ces compétences utiles à la participation des citoyens sur nos territoires vont grandir en offrant l'occasion de s'éprouver dans des démarches comme les Samedis découverte. Elles conforteront le socle d'un développement territorial durable dans lequel la responsabilité, la conscience de chacun peut s'exprimer au service de tous.

L'Eco-parlement des jeunes

L'éco-parlement des jeunes est un dispositif d'éducation à l'environnement porté nationalement par Eco-emballage et le réseau Ecole et Nature. En Ardèche, durant l'année 2008/2009, ce sont 10 classes et près de 250 élèves situés sur le territoire du SIDOMSA* et du Parc qui ont travaillé autour de trois grandes actions de sensibilisation à la gestion des déchets, aux éco-gestes du quotidien et à la préservation des ressources naturelles, des paysages et de la biodiversité. Accompagnés de leurs enseignants et d'éducateurs à l'environnement du territoire, les élèves se sont réunis le 28 mai 2008, à l'occasion d'une grande journée festive à la Maison du Parc.

* Syndicat Intercommunal de destruction des ordures ménagères du Sud Ardèche





Rendez-vous



Un hiver sur la montagne ardéchoise



A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous souhaitons vivement que la neige tombe, raisonnablement, sur le Parc et tout particulièrement sur la montagne ardéchoise. En effet, le programme des animations et des sorties hivernales concocté par les accompagnateurs de moyenne montagne est très prometteur.



Découverte du massif ardéchois

Cette année, l'équipe de professionnels met la raquette à l'honneur ! L'accompagnateur Nicolas Grizolle évoque les plaisirs de cette activité. "Toutes les aspérités du terrain sont gommées par le manteau neigeux. Partir en raquette, c'est appréhender le relief en douceur, découvrir les forêts et les crêtes. La technique de marche en raquette est très ludique et s'apprend en quelques minutes, c'est donc une activité accessible à tous. Et pour les sportifs, il suffit de choisir un parcours à fort dénivelé !" Du 26 décembre au 21 mars, les accompagnateurs proposent une douzaine de sorties au Pal, à la Chavade et à la Croix de Bauzon. Ils vous donnent rendez-vous tous les samedis au départ de Vals-les-Bains et encouragent le co-voiturage pour se rendre ensemble sur le plateau. Des sorties nocturnes avec repas, des balades contées sont également organisées et l'accueil des personnes à mobilité réduite est prévu.

Pour plus d'informations contactez, cet hiver, les professionnels de la découverte accompagnée "Accueil du Parc" :

- Bureau des accompagnateurs à l'office du tourisme d'Aubenas-Vals
Tél. : 06 74 31 94 89
ou www.ardèche-randonnees.com

- La Fage à Montselgues
Tél. : 04 75 36 94 60
ou www.gite-lafage.com

- Mézenc-Pulsions aux Estables
Tél. : 04 71 08 30 31
ou www.mezenc-pulsions.org

www.decouvertes-monts-ardeche.fr

les Samedis Découverte

Les Samedis découverte du Parc Saison 5, seront consacrés à la mobilisation des habitants dans le cadre de l'élaboration de la seconde Charte des Monts d'Ardèche.

Un des objectifs de cette saison est de coller au plus près des préoccupations des habitants. Chacun sera invité à se questionner sur la manière dont il pourrait décliner au quotidien les grands enjeux de la nouvelle Charte. Ceci préfigurera la "Charte d'engagement des habitants du Parc des Monts d'Ardèche", document informel mais qui pourrait représenter un outil de référence des "ambassadeurs" des Monts d'Ardèche. Soucieux de s'adresser au plus grand nombre, les modes d'expression s'éloigneront radicalement du format parfois soporifique tribune/assemblée. Sont déjà prévus : des sorties de terrain, des témoignages de partenaires, des approches artistiques, en étant le plus souvent dans des lieux insolites. Mais aussi des surprises ! Programme disponible à partir de janvier 2010.



Atelier avec les habitants



L'éphéméride du parc

2009 - 2010

Décembre

* 12 > Sortie officielle du vin Chatus
Millésime 2007 à la cave coopérative de Rosières
Parc : 04 75 36 38 60

* 26 > Sortie Raquette orientation
site nordique du Pal - 06 74 31 94 89

* DU 01 au 31 > visite d'ateliers d'art des Chemins de la création
Les artistes et artisans d'art du territoire accueillent dans leurs ateliers (expositions, démonstrations de leur savoir faire...)
Joyeuse - Office du tourisme 04 75 89 80 92

Janvier

* 10 > Journée nationale raquette à neige - Ardèche randonnées propose des activités découvertes sur le suc de Montivernoux à Lachamp-Raphaël - 06 74 31 94 89

* 16 et 17 > Festival Nordique
à La Chavade, Le Pal et la Croix de Bauzon

* 23 > Ronde des Vieilles Tiges
Course de ski de fond réservée au + de 40 ans au pied du Mont Gerbier de Jonc.
<http://rondevieillestiges.sources-de-loisirs.com>

* 30 et 31 > Raid blanc
Ste Eulalie - Office de tourisme 04 75 38 89 78

Février

* 06 > Lancement des Samedis découverte - Saison 2010
Maison du Parc : 04 75 36 38 60

Avril

* 02 > Avant-première du film "Le châtaignier, arbre ressource"
Maison du châtaignier et Musée de la châtaigneraie
Parc : 04 75 36 38 60

* 25 > Fête de la tonte à Ardelaine
Autour des moutons et des tondeurs, découvrez un métier passionnant et des jeux pour petits et grands !
St Pierreville - 04 75 66 66 11 - www.ardelaine.fr

Le coin lecture



Sur les rives de la "jeune" Loire

Un ouvrage entièrement dédié à la Loire sur les départements de l'Ardèche, de la Haute-Loire et de la Loire, vient de paraître aux éditions Les Graminées. "Loire sauvage, naissance d'un fleuve" de Laurence Lager-Barrael est avant tout un recueil de photographies des aventures tumultueuses du fleuve à travers un paysage géologiquement tourmenté. "C'est une source pleine de vie, animée tôt le matin par les pêcheurs de la truite fario, l'après-midi elle accueille sur ses rives les randonneurs et le soir, les loutres s'activent dans le cours d'eau". Pour le Parc des Monts d'Ardèche, la Loire est un grand fleuve d'Europe, mais c'est aussi un petit ru qui fait la fierté des "hommes d'en haut". A découvrir !

"Loire sauvage, naissance d'un fleuve"
Éditions Les Graminées - 2009 - 35 €

L'Ardèche sauvage

Le jeune photographe de Chirols, Simon Bugnon a arpenté l'Ardèche avec son appareil photo mais aussi avec ses passions, la biologie, l'entomologie et la botanique. Le petit format de l'ouvrage donne le sentiment d'un carnet intime dans lequel le photographe aurait collé ses vues du territoire. Qu'il se place au plus près d'un Ascalphe souffré, qu'il surprenne un blaireau dans la nuit ou qu'il se perche sur un sommet pour capter la chaîne des sucres dans son objectif, Simon Bugnon nous emmène avec lui.

L'Ardèche sauvage
Septéditions à Ailhon - 2009 - 18€



Jean Saussac, le peintre

Lors du travail de collecte entrepris par "Les amis de Jean Saussac" et le Parc des Monts d'Ardèche, plus de sept cents tableaux de chevalet ont été photographiés. L'objet de cet ouvrage est de montrer cette œuvre abondante, d'en garder la mémoire. Au fil des pages de cet imposant catalogue, l'œuvre artistique de Jean Saussac se dévoile, des périodes se précisent, des influences parfois mais, au fil d'une carrière qui s'étend sur plus de soixante ans, c'est bien le caractère d'un artiste qui s'exprime dans une œuvre originale, éminemment personnelle.

Sortie le 4 décembre en librairie.
Editions du Chassel - 07150 Lagorce

Rubrik à parc



Dans votre assiette

Des recettes autour de la châtaigne pour un Noël aux saveurs locales



Deux livres sont parus en 2009 autour de l'oursin des forêts d'Ardèche. Le premier s'intitule tout simplement "La châtaigne d'Ardèche" de Pierre Labbé, éditions Les quatre chemins. L'auteur présente des recettes traditionnelles des Monts d'Ardèche : cousina, soufflé, fondant, pisadou, confiture... l'occasion de réviser ses classiques. Le second ouvrage est consacré aux "Marrons glacés" par Martine Vincent aux éditions Flammarion. Les recettes

présentent de multiples variations autour du marron : brochette apéritive, sucré salé avec les volailles et gibiers, associé avec des épices ou encore en desserts. Le marron se prête ici à de savoureux mélanges avec le chocolat, les fruits rouges, les poires, le gingembre... 150 pages, riches de magnifiques photos et de plus de 30 recettes pour imaginer des fêtes de fin d'année très gourmandes.



Un peu d'histoire

Qui, le premier, a croqué le marron glacé ?

"Certains disent que la primeur revient à Louis XIV qui le goûta grâce aux talents de l'un de ses confiseurs, le sieur Varenne. C'est dans son livre, Le Parfait confiturier, que l'on retrouve la recette, ou "la façon de faire marron pour tirer au sec" ; en réchauffant les châtaignes dans la cheminée avec de l'eau sucrée, on obtient le premier marron glacé... D'autres affirment qu'il est arrivé d'une ville de Lombardie avec Catherine de Médicis ; enfin les lyonnais prétendent qu'il est né chez eux. Peu importe, ces fins gourmets ne s'étaient pas trompés. Sorti de sa bogue, le marron est devenu la confiserie de l'excellence. Trié sur le volet, épluché avec dextérité, juste sucré, à peine vanillé, bichonné par les meilleurs artisans confiseurs ardéchois, ce condensé de volupté a traversé les époques sans rien perdre de son pouvoir de séduction".

Sources : "Marrons glacés" de Martine Vincent, Edition Flammarion 2009



Le chiffre



L'impact des fêtes de Noël sur l'environnement est indéniable : jusqu'à 10% des consommations électriques liées à l'éclairage public peuvent être imputés aux illuminations de Noël, certaines catégories de déchets peuvent s'accroître de plus de 10 % en période des fêtes.

Source ADEME 2009 - Guide des bonnes pratiques : Organisation éco-responsable des fêtes de fin d'année par les collectivités locales.

Eco-Noël



- Privilégier les sapins enracinés à replanter et issus des forêts locales durablement gérées.
- Les sapins artificiels sont certes plus durables que les végétaux, mais ils sont le plus souvent fabriqués avec des matières issues du pétrole,

non biodégradables.

■ Pour vos illuminations, choisissez les ampoules LED, des diodes électroluminescentes consommant 1/10^{ème} d'énergie par rapport à des ampoules classiques et qui durent plus de dix ans allumées en continu ! Des guirlandes qui fonctionnent à l'énergie solaire commencent à se développer. Il est aussi recommandé d'éteindre ses décorations lumineuses en fin de soirée.

■ Et pourquoi pas des éco-cadeaux ?

- Ethiques ? Avec des produits provenant du commerce équitable ou de l'artisanat local, retrouvez un réseau de contact sur le www.creation.parc-monts-ardeche.fr

- Faits maison ? En créant soi-même ses propres cadeaux... Ce sont parfois ceux qui touchent le plus.

Pour en savoir plus : www.mescoursespouurlaplanete.com

Quizz gastronomique



- 1. Quelles sont les productions AOC présentes sur le territoire du Parc des Monts d'Ardèche ?

Réponse : 3 AOC : Châtaigne d'Ardèche, Fin Gras du Mézenç, Picodon

- 2. Qu'est-ce qu'un cousina ?

- A. Une fête conviviale où l'on se retrouve entre cousins autour d'un repas
B. Le nom, en patois ardéchois, que l'on donne à la cuisine locale
C. Une soupe traditionnelle à base de châtaignes

Réponse C : Une soupe traditionnelle à base de châtaignes

- 3. Que sont les "traoutchos boutos" ?

- A. Des transpositeurs muletiers qui amenaient le vin des vallées des Monts d'Ardèche sur le plateau.
B. Un groupe folklorique occitan
C. Un châtaigne véreuse ("trouée")

Réponse A : les "traoutchos boutos" : les transpositeurs muletiers qui amenaient le vin des vallées des Monts d'Ardèche sur le plateau. Ils trouaient les outres de vin et prélevaient du précieux liquide pour s'encaouager dans l'effort.